

PUBLICATION LE 07 juillet 2022

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUÉ

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

**GRAND BESANÇON MÉTROPOLE**

Anne VIGNOT - Présidente

4 rue Gabriel Plançon

25043 BESANCON

SIRET 24250036100017



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 48 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

<b>Objet</b>	<b>Analyses système karstique et géologique dans le cadre de l'élaboration du PLUi</b>
<b>Référence</b>	2022-ETU-DUGP-0146
<b>Type de marché</b>	Services
<b>Mode</b>	Procédure ouverte
<b>Code NUTS</b>	FRC21
<b>Lieu principal de prestation</b>	Territoire de Grand Besançon Métropole 25044 Besancon cedex
<b>Durée</b>	48 mois
<b>Description</b>	Cet accord cadre composite correspond pour partie à un marché ordinaire d'une durée de 1 année et pour partie à un accord cadre à bons de commande avec maximum à 45 000 € HT pour une année (renouvelable 3 fois pour 1 an).
<b>Code CPV principal</b>	<b>71351910</b> - Services de géologie  La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
<b>Forme</b>	Division en lots : Non Les variantes sont refusées
<b>Quantité ou étendue</b>	Valeur estimée hors TVA : 180 000,00 €
<b>Options</b>	Oui Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.
<b>Reconductions</b>	Oui La partie accord cadre à bons de commande pourra être reconduite par tacite reconduction pour 3 nouvelles périodes d'une durée d'un an

Conditions relatives au contrat

**Autres conditions** Conditions particulières d'exécution :

Aucune clause de garantie financière prévue.

Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie.

Les prix de la partie accord cadre à bons de commande sont révisables.

Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.

Ressources propres

## Conditions de participation

### Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

#### Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

#### Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

#### Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat

**Marché réservé :** Non

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Oui

**Critères d'attribution** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

70 % : Valeur technique

30 % : Prix des prestations

### Offres

Remise des offres le **29/08/22 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 29/08/22 à 14h00

### Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

### Renseignements complémentaires

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : [https://marches-publics.info/\\_extranet/index.cfm?fuseaction=marches.certif&IDM=1127409&nolayout=1&CFID=238729163&CFTOKEN=3d37e6f8...](https://marches-publics.info/_extranet/index.cfm?fuseaction=marches.certif&IDM=1127409&nolayout=1&CFID=238729163&CFTOKEN=3d37e6f8...)

://www.marches.grandbesancon.fr

Marché périodique : Oui  
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

**Recours** Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal administratif de Besançon  
30, rue Charles Nodier  
25044 Besançon Cedex 3  
Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01  
[greffe.ta-besancon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-besancon@juradm.fr)  
<http://besancon.tribunal-administratif.fr/>  
Organe chargé des procédures de médiation :  
Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends  
1 rue du Préfet Claude Erignac  
54038 Nancy  
Tél : 03 83 34 25 65 - Fax : 03 83 34 22 24  
[caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr)  
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :  
- référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du CJA pour les pouvoirs adjudicateurs et L551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices  
- référé contractuel (art L551.13 et suivants du cja)  
- recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et Garonne qui peut être exercé par les Tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées  
Envoi le 07/07/22 à la publication